

Liège, le 30 mars 2020

Chers parents,

Nous espérons que chacun se porte bien au sein de vos familles et que cette longue période de confinement se passe du mieux possible pour vous et pour nos élèves.

A la suite du Conseil national de sécurité de ce vendredi, madame la ministre de l'enseignement nous a transmis une nouvelle circulaire qui précise l'organisation des deux semaines de vacances de Pâques :

- Durant cette période, pour les enfants dont les parents exercent une activité professionnelle dans des secteurs vitaux et services essentiels, pour les enfants qui relèvent de situations sociales spécifiques dans le cadre des politiques de l'aide à la jeunesse et pour les enfants de parents n'ayant pas d'autre choix que de confier la garde de leurs enfants aux grands-parents qui sont un public fragile, l'accueil des enfants dans les écoles sera en principe maintenu.
- Les écoles resteront fermées les samedis, dimanches et jours fériés.

Depuis la suspension des cours datant du 16 mars 2020, nous n'avons pas accueilli d'élèves. Un membre de la direction a assuré une présence physique chaque jour et nous avons veillé à être joignables chaque jour par téléphone ou par mail. Il en sera encore de même durant cette nouvelle semaine.

Dans la circulaire qui a trait à l'organisation de « garderies » durant les vacances de Pâques, on ne fait pas de distinction entre école fondamentale et école secondaire, mais il faut bien se rendre à l'évidence que, dans notre cas, nos élèves ont tous plus de 12 ans et l'existence d'une « garderie » n'est certainement pas la meilleure réponse à apporter aux jeunes de cet âge, souvent capables de se débrouiller seuls à la maison.

Quoi qu'il en soit, les vacances de Pâques sont bien maintenues et les leçons suspendues, mais si un parent ou un responsable, parce qu'il n'a pas la possibilité de garder son enfant à domicile ou de le faire garder, souhaite une prise en charge par l'école durant ces vacances de printemps, il doit faire une demande écrite à la direction avant le mardi 31 mars 2020 à 16h00.

Ce lundi 30 mars, vous avez été invités par sms à nous signaler par écrit (par mail à [directeur@idbl.be](mailto:directeur@idbl.be)) pour ce mardi 31 mars à 16h au plus tard si vous avez besoin de ce service.

Au-delà de cette nouvelle possibilité offerte aux familles, il faut surtout insister sur le fait que, dans la situation de crise grave que nous traversons, nous ne souhaitons pas provoquer des déplacements et des contacts inutiles et que nous cherchons prioritairement à garder le lien pédagogique (à distance) en utilisant tous les moyens que la technologie digitale nous offre. Ce n'est pas toujours chose aisée, mais soyez certains que les équipes enseignantes mettent tout en place pour entretenir ce lien.

Il nous reste à vous souhaiter de garder la santé et de « tenir le coup » en cette longue période de confinement et à vous assurer de notre entier dévouement.

Bien cordialement

I. Gathot, directrice

S. Grégoire, directeur adjoint

B.Frix, chef des travaux d'atelier